

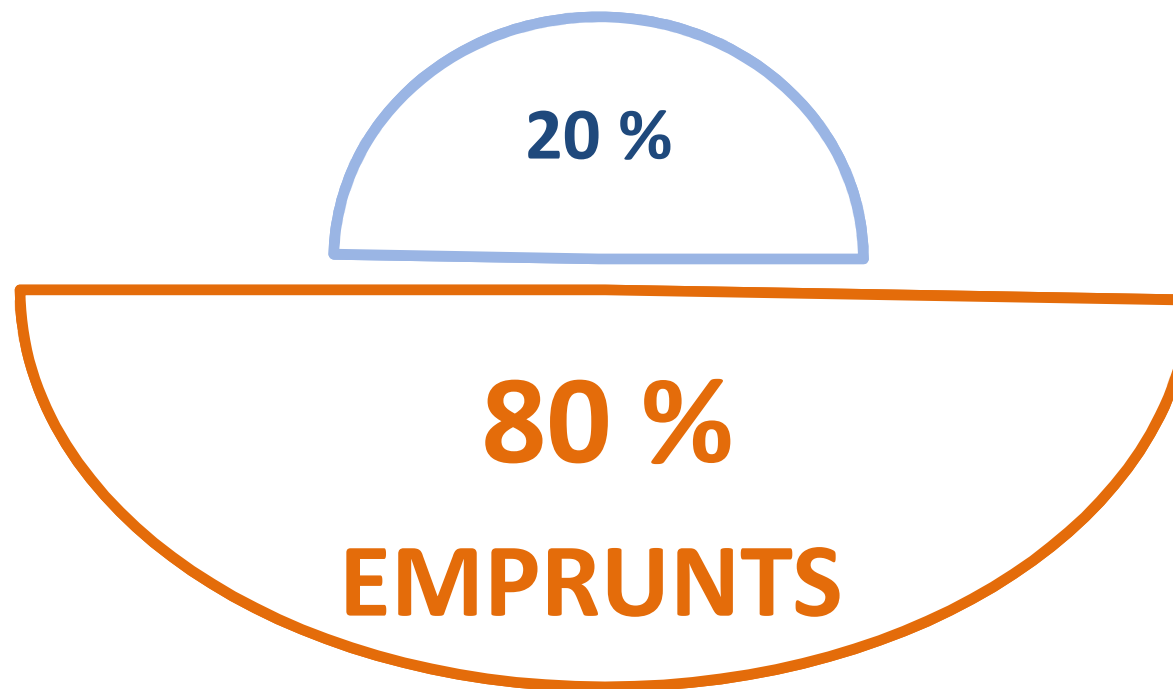
4èmes rencontres TEPOS – Mimizan 2014

Les projets VALOREM pour proposer l'investissement participatif dans les EnR :

- partenariat bancaire pour la mise en place d'un CAT dédié à l'éolien ;
- modèle de co-investissement éolien permettant l'entrée des collectivités rendues solvables par la fiscalité locale ;
- Promotion d'une synergie locale entre projets éoliens et rénovations énergétiques des bâtiments.

Répartition courante du financement des installations EnR

FONDS PROPRES : qui ? Comment ?

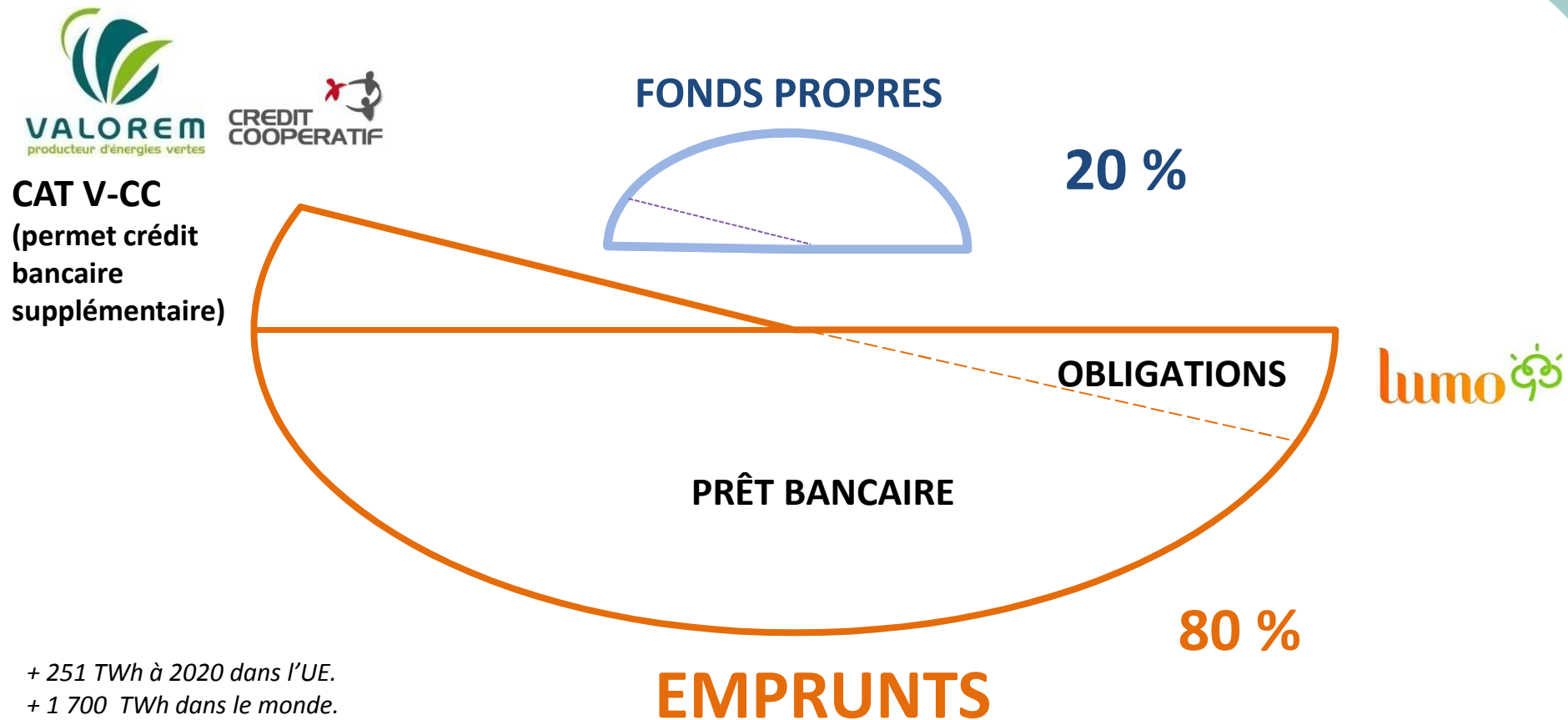


Selon le dernier rapport de l'AIE, éolien terrestre et solaire atteindront en 2020 près de 6,4% du mix électrique mondial, soit un peu plus que la moitié de la contribution de l'énergie nucléaire.

Claudio RUMOLINO

Sept 2014
2

Participation des investisseurs locaux aux emprunts selon deux modèles opérationnels



+ 251 TWh à 2020 dans l'UE.
+ 1 700 TWh dans le monde.
Autant de gains de production renouvelable qui
diminueront la part du charbon et du gaz dans la
production électrique.

Solution VALOREM mise en place en novembre 2012**Compte à Terme dédié au parc éolien d'Arfons (Sor)**

- o **Maturité** : 3 ans (renouvelable ?)
- o **Rémunération** : 5,25 % brut
- o **population cible** : habitants de la commune, élargie aux deux départements limitrophes
- o **Objectif de collecte** : 250 k€
- o **Placements plancher et plafond** : 2 500 / 25 000 €
- o **Durée de collecte** : 45 jours
- o **Montant collecté** : 273,5 k€
- o **Nb de souscripteurs** : 17, dont 8 au plafond
- o **Coût pour VALOREM** : 6,25 %



Entre 2013 et 2020, dans les pays de l'OCDE, 80% de l'électricité issue des nouvelles capacités installées sera d'origine renouvelable.

La presse en parle

LE MONITEUR.fr



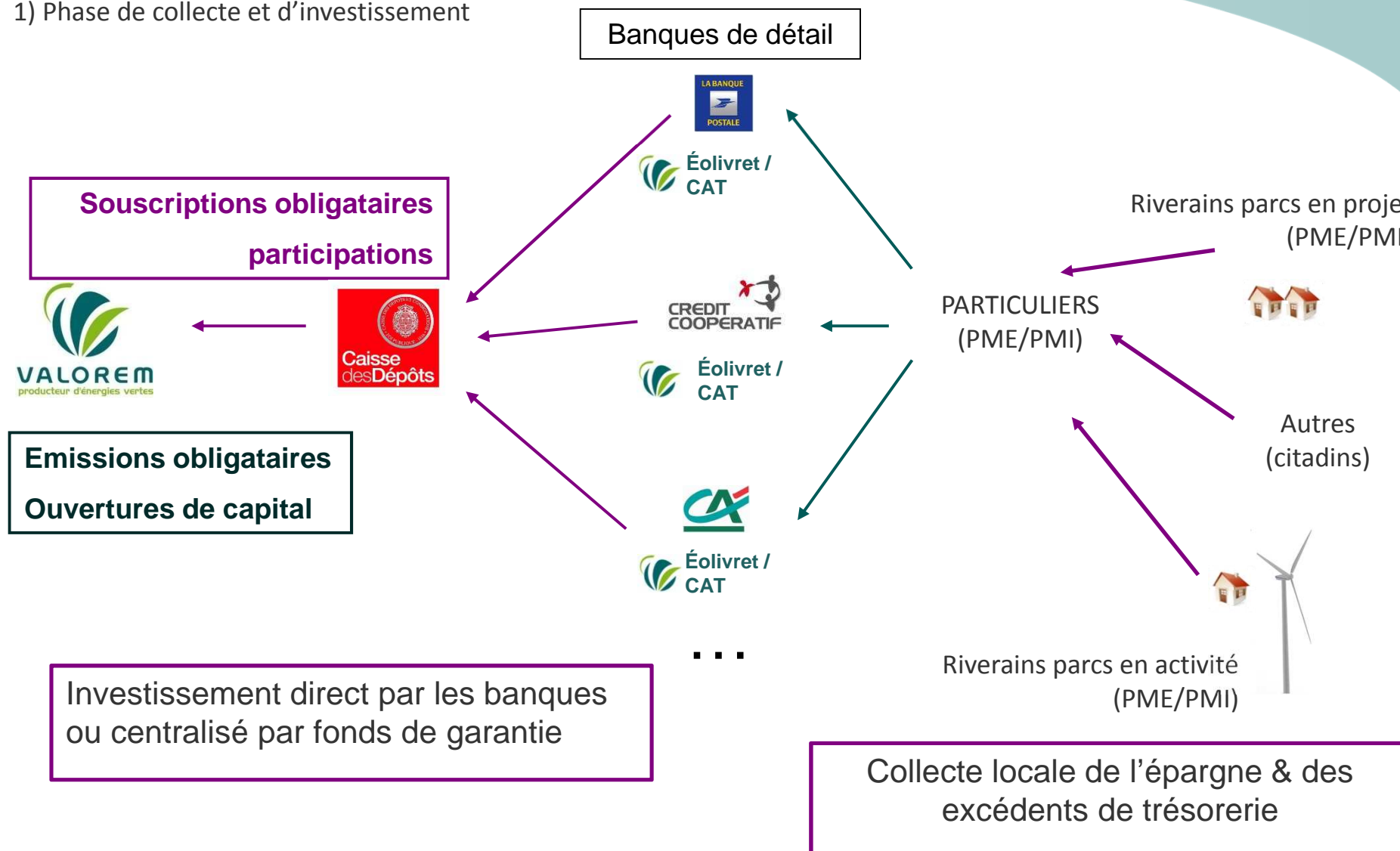
Energie Plus



Les Echos.fr

Le placement dans un compte d'épargne dédié VALOREM/banque

1) Phase de collecte et d'investissement

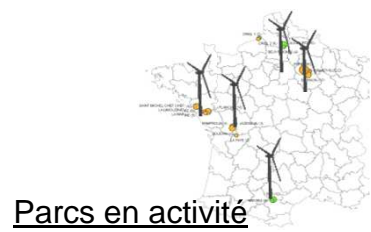
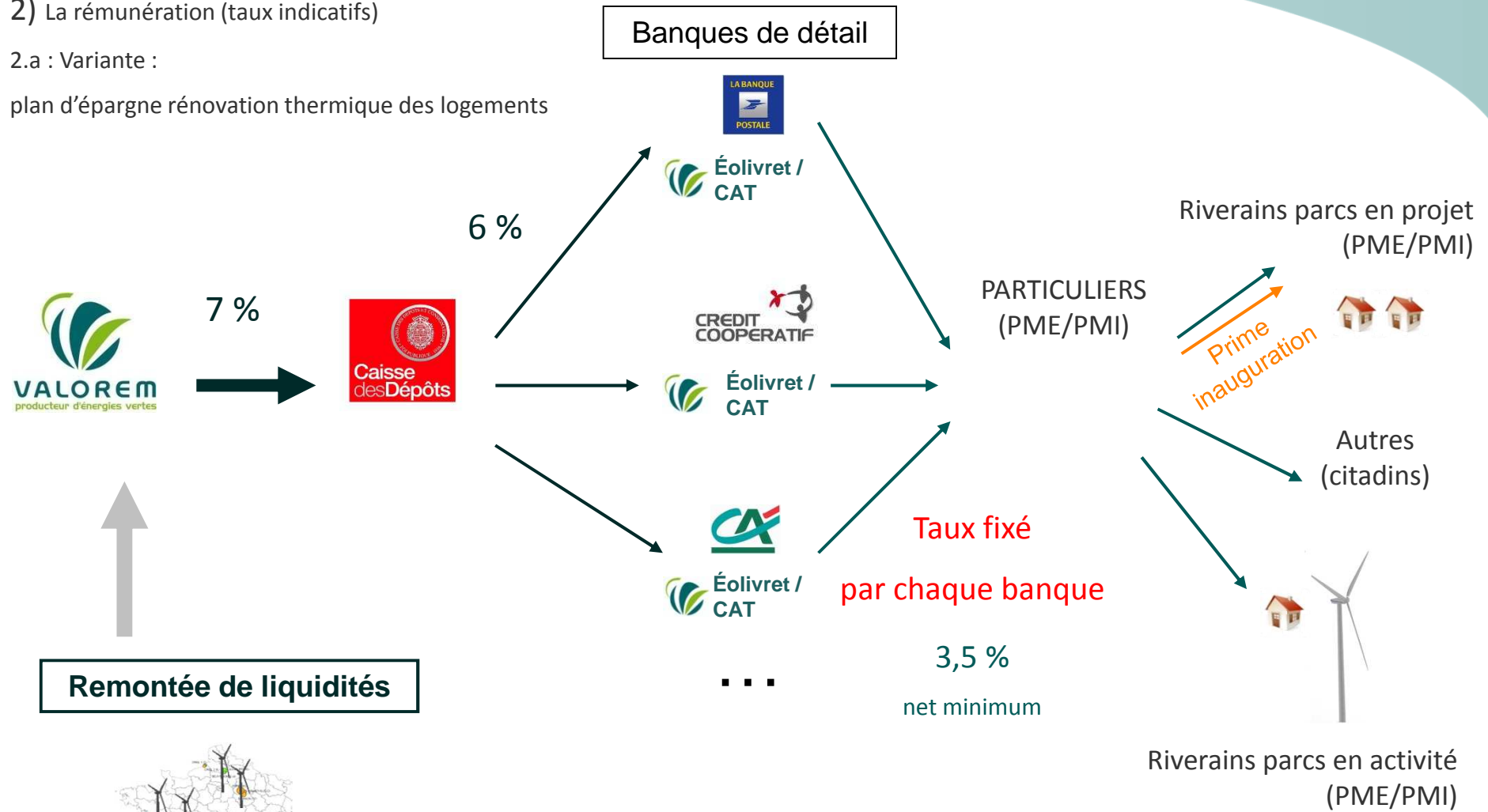


Le placement dans un compte d'épargne dédié VALOREM/banque

2) La rémunération (taux indicatifs)

2.a : Variante :

plan d'épargne rénovation thermique des logements



Quels volumes d'investissement pour 1 500 MW/an ? Estimation

- o Sur la base d'un investissement de 2 à 2,5 G€
- o Besoin en FP correspondant à environ 450 M€
- o Hypothèse : 1/3 des fonds propres apporté par livret d'épargne ou CAT, **soit 150 M€** :
 - **100 000** Livrets ou CAT répartis entre plusieurs réseaux *
 - Pour **1 500 €** d'encours moyen**

- o Rémunération à **4,5 %** brut pour les épargnants (3,5 % net), soit un revenu (52 €) égal à **7 fois** le montant de la CSPE éolienne payée par un foyer moyen*** (8 €) possédant une épargne = 1 500 €.
- o Rémunération des obligations ou de compte courant à 7 % (alimentant un fonds de garantie centralisé)

- o Délais de mise en place : Année N préparation (2015 ?)
- o N1 déploiement livret / CAT
- o N2 premiers investissements
- o N3 rythme de croisière

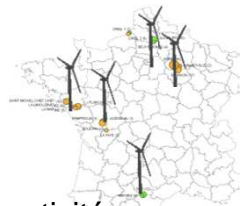
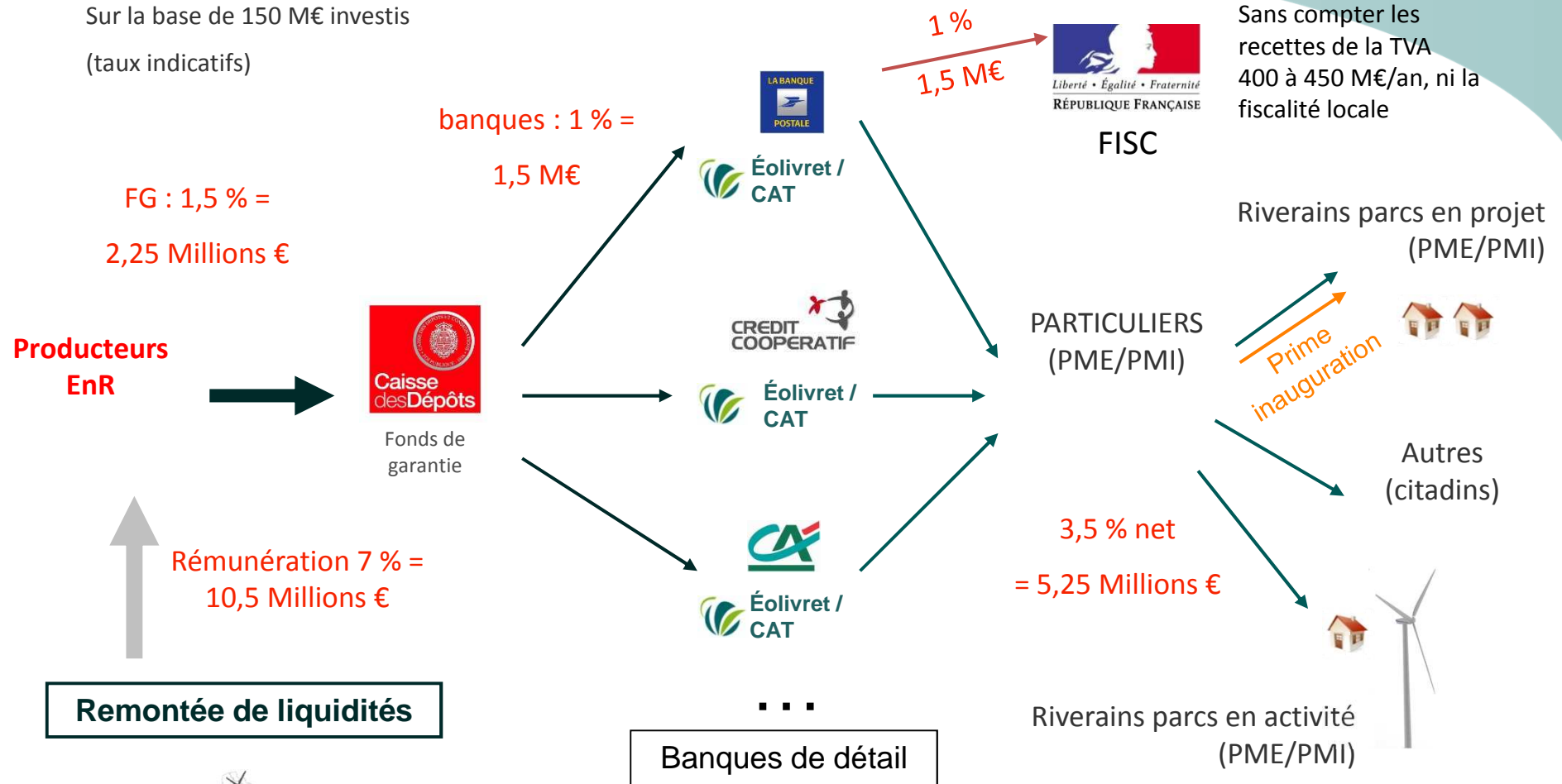
* Pour mémoire 1 : la seule population riveraine du portefeuille de projets Valorem concerne environ 400 000 foyers

** Pour mémoire 2 : l'encours moyen du Livret A = **3 700 €** pour plus de 60 millions de livrets (92 % de la population). L'encours en Livret A + Livret DD dépasse en France les **300 G€**

*** ne subissant pas le chauffage électrique, soit conso élec = 3 500 kWh/an – CSPE = 0,0165 €/kWh, dont part éolien = 13,8 %

FLUX ANNUELS DE REVENUS

Sur la base de 150 M€ investis
(taux indicatifs)



Parcs en activité

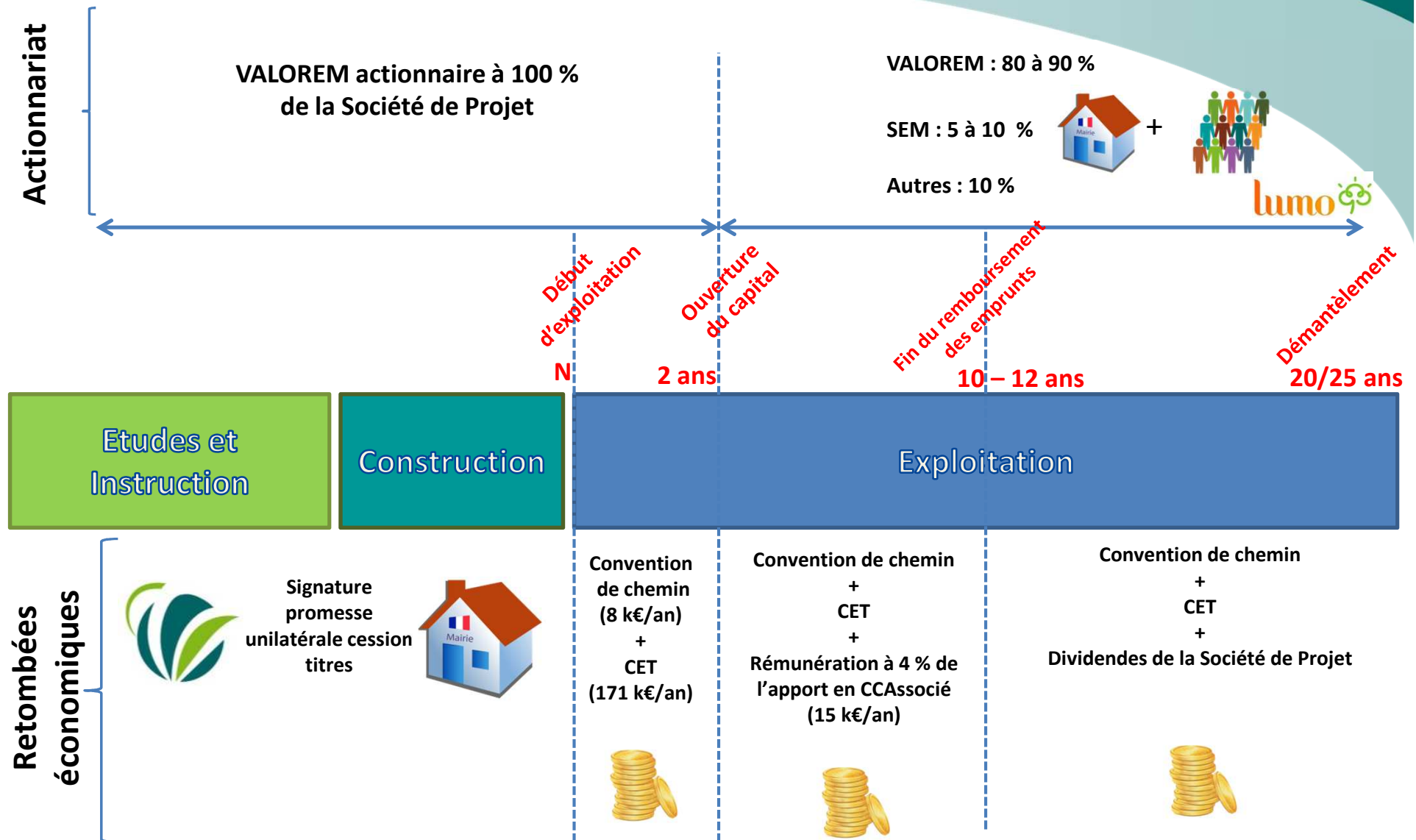
Claudio RUMOLINO

Sept 2014

Les projets VALOREM pour proposer l'investissement participatif dans les EnR :

- modèle de co-investissement éolien permettant l'entrée des collectivités rendues solvables par la fiscalité locale ;

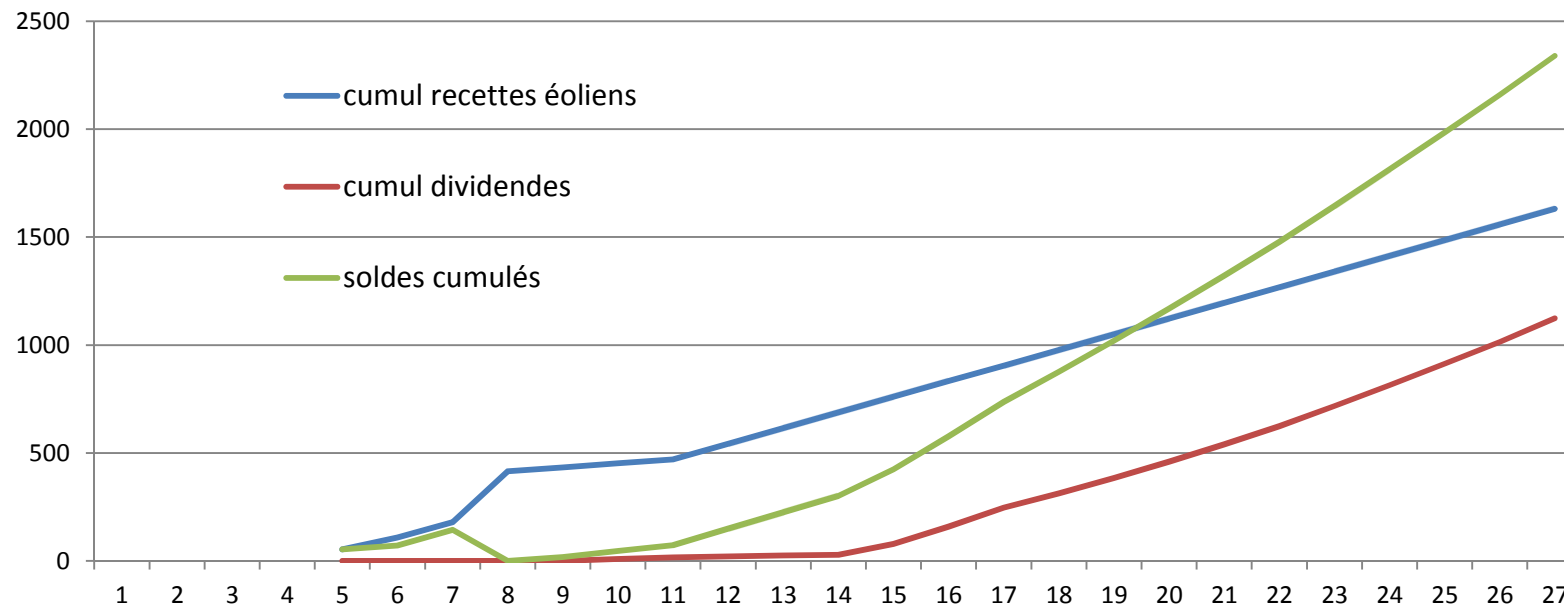
Rendre possible le co-investissement public et citoyen : l'exemple de proposition Valorem en Deux-Sèvres et dans le Lot



NB : l'apport en CCAssocié = 2 ans de recettes fiscales + autres recettes (conventions de chemins et loyers éventuels)

Flux de trésorerie (k€) bénéficiant à la commune pour sa participation à 85 % dans une SEM énergie qui acquière à N2 10 % d'une SPV éolienne.

Cas réel en Loire Atlantique d'un projet Valorem 6 x 2 MW



**Synthèse des flux financiers pour la commune de xxx (44),
20 ans d'exploitation**

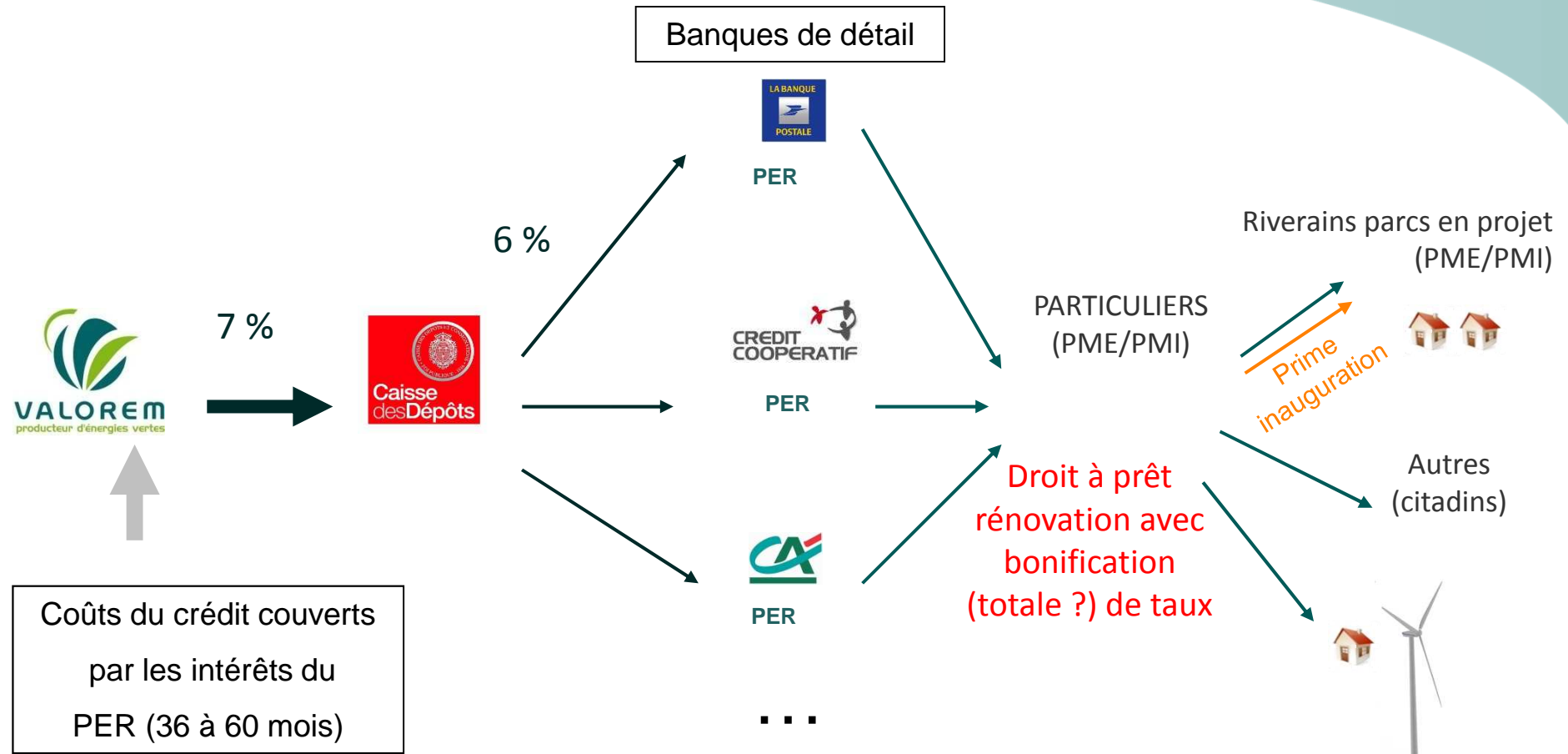
Investissement dans la SEML	415 k€
Loyers et indemnités d'usage des chemins	1 188
Fiscalité liée aux éoliennes	370
Dividendes liées à la SEML	1 015
TOTAL	2 583 k€

Les projets VALOREM pour proposer l'investissement participatif dans les EnR :

- Promotion d'une synergie locale entre projets éoliens et rénovations énergétiques des bâtiments.

La canalisation de l'épargne vers la rénovation thermique des bâtiments

plan d'épargne rénovation thermique des logements (PER) adossé à l'éolien



Coûts du crédit couverts par les intérêts du PER (36 à 60 mois)



Parcs en activité



Merci pour votre attention

